

# Orsay

notre ville



www.mairie-orsay.fr

## Restauration scolaire

Abonnement forfaitaire :  
qualité & optimisation

P.5 **ACTUALITÉ**

Point sur l'actualité du plateau de Saclay

P.6 **ORSAY SOUS LES SAPINS**

Animation exceptionnelle pour les fêtes !

# sortir !

Nuit du foot en salle  
Inscrivez-vous !



## ORSAY ACTU

### P. 4 / Toute l'actualité de décembre

- Le point sur l'actualité du plateau de Saclay
- Des illuminations de Noël moins énergivores

### > "ATTITUDE"

Des trottoirs propres, c'est l'affaire de tous !

## AGORA

**P. 8 /** Orsay, ville scientifique, comment le ressentez-vous ? : vous avez la parole !

**P. 9 /** Démocratie locale : les commissions de travail à l'œuvre

**P. 10 /** Association CHLOË : 10<sup>e</sup> soirée annuelle



## OUVERTURES

**P. 11 /** L'offre intercommunautaire des bibliothèques et discothèques

## LE DOSSIER

### P. 12 / RESTAURATION SCOLAIRE

Optimiser les coûts et garantir la qualité



## DIAPORAMA

**P. 14 /** Notre ville en images

## INFOS MUNICIPALES

**P. 16 /** Opinions

**P. 17 /** Carnet

## À NOTER

**P. 18 /** Vos informations pratiques

**P. 19 /** Zoom sur les aides sociales du Conseil général

# L'avenir du plateau de Saclay :

## pour un projet équilibré !



**David Ros**  
Maire  
et conseiller général  
d'Orsay

Depuis de longues années, l'avenir du plateau de Saclay suscite de nombreux débats et de grandes ambitions. Au lendemain de la présentation des grandes lignes du «dernier» projet par Christian Blanc, secrétaire d'Etat chargé du développement de la Région capitale, nous pouvons faire plusieurs constats même si de nombreux éléments du projet restent indéfinis.

Que l'Etat s'engage pleinement aux côtés des collectivités sur un territoire tel que le nôtre est nécessaire. En revanche, qu'il ne respecte pas le principe de décentralisation et ne crée pas les conditions d'un large débat, ne l'est pas.

Si tous les acteurs locaux ont conscience de l'impérieuse nécessité d'investir dans la recherche et l'innovation, certaines grandes lignes du projet et la démarche choisie nous laissent perplexes.

Cette dernière s'affranchit en particulier des décisions des collectivités territoriales élaborées après un long et patient travail avec toutes les parties concernées. Ainsi, le projet de l'Etat ne respecte ni le Schéma directeur adopté par la Région Ile-de-France, ni la carte adoptée par la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay (CAPS) visant à préserver 2300 ha de terres agricoles et 310 ha pour le développement du pôle scientifique.

Par ailleurs, la proposition visant à déménager la faculté d'Orsay sur le plateau pose de multiples problèmes, illustre certains dangers, et met en exergue le flou quant à son financement.

Ainsi, il ne faudrait pas, sous prétexte d'une hypothétique et lointaine reconstruction, que les financements affectés à la rénovation soient stoppés ou différés.

Tout projet, plus encore lorsqu'il est de cette ampleur, doit être raisonné, équilibré et partagé. Ce sera le sens de mon engagement sur ce dossier dans les prochains mois. Car plus que jamais nous devons être acteurs de notre avenir. C'est d'ailleurs cette démarche et une négociation complexe qui a permis d'obtenir un résultat positif quant au périmètre de l'Opération d'Intérêt National. Celui-ci concernera le territoire de la faculté et des terrains de la commune du plateau de Saclay et non pas l'ensemble de la commune. Cela confirme donc tout l'intérêt de notre démarche de Plan Local d'Urbanisme, puisque le maire garde toutes ses prérogatives concernant l'instruction des permis de construire sur les zones déjà urbanisées.

C'est pour toutes ces raisons que je resterai plus que jamais engagé pour porter un projet cohérent et équilibré.

Bien fidèlement,  
David Ros  
Votre maire





## Illuminations de Noël "Sobriété énergétique"

Les fêtes de fin d'année sont traditionnellement un moment de partage et de fraternité avec la famille et les proches... mais pas au détriment de notre environnement ! Dans les frimas de décembre, les décorations de Noël contribuent à l'esprit de la fête. Mais celles qui ont besoin de la fée électricité pour fonctionner font aussi chauffer le compteur de la consommation énergétique !

Face aux enjeux environnementaux actuels, la gestion plus durable des ressources énergétiques est une véritable priorité : perpétuer la magie des fêtes de fin d'année tout en allégeant la facture énergétique et l'empreinte écologique de ces illuminations.

Pour 2008, la municipalité a décidé de faire preuve de «sobriété énergétique». Dans un premier temps, la durée quotidienne et la période d'allumage des lumières décoratives vont être diminuées, ainsi que le nombre de sources lumineuses.

Dans un second temps, les illuminations vieillissantes et très énergivores seront remplacées en 2009 au fur et à mesure, par des ampoules basse tension. Pour les mêmes raisons et dans un souci de cohérence, le concours des illuminations n'aura pas lieu cette année et ne sera plus reconduit. Priorité est donnée aux divers partenariats et aux forces vives d'Orsay pour animer notre ville : «Orsay sous les sapins» du 10 au 24 décembre. Une opération, en partie subventionnée par les commerçants, la mairie, la Chambre de commerce et d'industrie et le Conseil général de l'Essonne.

Des gestes simples qui mettent d'accord dame Nature et le père Noël pour que ce moment chaleureux et convivial par excellence, puisse aussi se fêter dans la simplicité et la citoyenneté !



## Orsay Parc Après Incub'alliance, Westinghouse

La filiale française de Westinghouse Electric company a choisi Orsay Parc pour installer son siège social. Plus de 400 personnes à terme rejoindront dès janvier le site orcéen, dont l'activité est principalement tournée vers du service nucléaire et de l'ingénierie auprès d'EDF et du CEA.

Une nouvelle preuve de l'attractivité du Parc au cœur de notre ville et des possibilités pour l'avenir. Un projet municipal porté fortement par le maire et David Saussol, adjoint au maire chargé du développement économique.



# Projet de Christian Blanc

## Plateau de Saclay

### CE QUE NOUS EN SAVONS

Le 6 mars 2006, le gouvernement a décidé de lancer un projet de développement concernant le territoire du plateau de Saclay. Après l'émergence de plusieurs projets menés par différents ministres, Christian Blanc, Secrétaire d'Etat chargé du Développement de la région capitale, a repris le dossier. Il a récemment présenté les grandes lignes de son projet.

#### Quelques chiffres présentés :

	Evolutions 2008 - 2020
Etudiants	+ 13 000
Habitants (y compris étudiants)	+ 35 000
Emplois	+ 40 000

#### Quelques objectifs affichés :

«Le développement d'un cluster autour d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et d'entreprises ; Une polarisation forte autour de quelques thématiques technologiques ; La mise en place de plates-formes et démonstrateurs technologiques structurants permettant d'accélérer la maturation industrielle des découvertes scientifiques et la création d'entreprises.»

#### D'un point de vue scientifique

Il est proposé de «se focaliser sur des thématiques d'excellences : mathématiques, physique, chimie, biologie. Les thématiques fédératrices du cluster étant clairement listées.

#### Thématiques fédératrices du cluster :

- Nanotechnologies
- Véhicule du futur
- Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC)
- Énergie / Climat / Environnement
- Optique et lasers
- Sciences du vivant et de la santé
- Biologie, agronomie, alimentation
- Technologies pour l'aéronautique

#### En matière d'aménagements :

- Christian Blanc propose notamment :
- De conserver 1800 hectares d'espaces naturels, ruraux et paysa-

- gers (à comparer au souhait des élus locaux de préserver 2300 ha. de terres agricoles) ;
- De déménager la Faculté d'Orsay sur le Plateau de Saclay ;
- De créer un transport souterrain de Massy à Versailles ;
- De transformer l'aérodrome de Toussus-le-Noble en aéroport d'affaires.

■ Pour plus de précision : [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier\\_projet\\_-\\_definitif\\_au\\_05-11-08-1\\_cle712622.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_projet_-_definitif_au_05-11-08-1_cle712622.pdf)

**Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des évolutions de ce dossier à chaque étape de celui-ci.**

## du côté de nos commerçants

#### APEF ORSAY

Services à la personne - Aide à domicile  
lundi : 15 h-19 h, du mardi au vendredi : 9 h 30-13 h 30 /  
15 h -19 h, samedi : 10 h-13 h. 8, rue Archangé - 01 60 92 00 21  
[www.apef-services.fr](http://www.apef-services.fr)

#### ÉPICERIE ALIMENTATION GÉNÉRALE

Christian Dacheux, figure incontournable d'Orsay, a décidé de prendre sa retraite ! Les Orcéens connaissaient bien l'adresse de son épicerie fine puisque depuis 1964, il vend fruits et légumes frais, produits régionaux, vins et spiritueux, conserves... bref, tous les produits qui reflètent l'art de la table. L'épicerie sera remplacée par un primeur...

#### Professions libérales

- Sandrine Dutemps, psychologue diplômée : entretien conseil / bilan d'orientation pour collégiens, lycéens et étudiants.  
37, rue de Chateaufort – 06 23 06 58 86
- Romain Marbouty, kinésithérapeute / ostéopathe spécialisé dans le traitement des pathologies sportives et pédiatriques.  
4, rue du Mail – 01 69 18 16 99



## Orsay sous les sapins

«Du 10 au 24 décembre, vos commerçants vous déroulent le tapis rouge»

Les fêtes de fin d'année sont une période importante et a fortiori pour notre commerce de proximité. Les commerces se doivent plus que jamais de "jouer collectif" pour lutter contre la concurrence des grandes surfaces. Du dynamisme des unions commerciales dépend la fréquentation des consommateurs. Un objectif incontournable combiné à une réelle volonté des commerçants d'Orsay de dynamiser et développer le commerce local. L'association des commerçants Comm'Orsay, qui s'apprête à souffler sa première bougie, en est une parfaite illustration.

En mai dernier, «Orsay sous les palmiers» a été la première action visible de l'association. Face au succès rencontré (malgré la pluie !), vos commerçants ont souhaité renouveler et pérenniser ce type d'événement dans la ville. Une démarche qui suppose une logique de partenariat mais aussi une volonté partagée de la municipalité, de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et du Conseil général de l'Essonne.

Depuis le printemps, Comm'Orsay, accompagnée par Sylvie Guillaumond, City Coach de la mairie, a monté des groupes de travail pour vous proposer un rendez-vous festif inédit : conception, études de faisabilité, budget et recherches de subventions, logistique, etc.

La CCI et le Conseil général, au regard du dossier présenté, ont accepté d'apporter leur appui financier et un soutien méthodologique, sans aucune réserve, en complément des fonds apportés par la mairie.

Particulièrement impliqué sur le projet, David Saussol, adjoint au maire chargé du développement économique, du commerce et de l'emploi, et professeur d'économie et de gestion au lycée polyvalent Henri Poincaré à Palaiseau (dirigé par Christophe Bonnette), souhaite associer ses élèves de «Vente Action Marchande» en faisant appel à leur créativité et leur talent artistique dans le cadre d'un grand jeu concours qui sera organisé dans les différents quartiers.

«Orsay sous les sapins», un projet porté par la motivation et les efforts de tous, que vous pourrez apprécier du 10 au 24 décembre dans les rues de votre ville. Vos commerces de proximité ne chercheront pas à imiter les grandes surfaces, mais s'appuieront sur leurs propres atouts : lien social, service, conseil, personnalisation, qualité...

À votre tour, mobilisez-vous pour contribuer à ce grand rendez-vous festif !

Une initiative qui démontre, s'il en était besoin, qu'avec de la bonne volonté et des objectifs communs – et peut-être aussi grâce à la magie de Noël –, les acteurs d'une ville peuvent construire ensemble de véritables projets pour le plus grand plaisir de tous.



Sylvie Guillaumond est toujours sur le terrain. Ici à l'épicerie "chez Ryad" avec David Saussol, lors d'une visite de David Ros aux commerçants du Guichet.

vite dit  
bien dit

### CMJO : première séance plénière

Mercredi 19 novembre, comme les adultes, les jeunes élus ont siégé, non sans une certaine fierté, dans la salle du conseil de l'Hôtel de ville et ont présenté pour débat, les projets de leurs commissions.

À l'issue de la séance, il a été voté une campagne de sensibilisation sur les déjections canines, proposée par la commission «cadre de vie et environnement», sous réserve du vote en Conseil de la municipalité.

Les jeunes élus ont élaboré quatre visuels potentiels en vue de réaliser quatre affiches pour la campagne.

### Fleurissement : prix d'honneur

La commune d'Orsay est récompensée au palmarès 2008 du concours départemental de fleurissement par le prix d'honneur des communes de 4<sup>e</sup> catégorie (communes de 15 001 à 30 000 habitants). Organisé par le comité national pour le fleurissement de la France et le Conseil général de l'Essonne, ce concours, initialement créé pour récompenser les efforts de fleurissement menés par les collectivités locales, a maintenant pour vocation de promouvoir et encourager toute action en faveur du développement des espaces verts et de l'amélioration du cadre de vie. La remise du prix aura lieu le 3 décembre à 19 h à l'Hôtel du département à Évry. (Un grand merci aux artistes orcéens qui ont certainement contribué à l'obtention de ce prix par leurs installations naturelles, dans chaque quartier.)

### Les Archives de l'Essonne fêtent leurs 40 ans

1968-2008. Il y a tout juste 40 ans, à l'été 1968, les Archives de l'Essonne voyaient le jour à Corbeil-Essonnes, quelques mois seulement après la naissance du département.

À l'occasion de cet anniversaire, la direction des archives et du patrimoine mobilier de l'Essonne raconte son histoire à travers une exposition intitulée "Archives et patrimoines en re-création".

Jusqu'au 13 décembre 2008 du lundi au vendredi de 9 h à 18 h (sauf lundi 10 h)  
Domaine départemental de Chamarande.  
38 rue du Commandant Arnoux  
91730 CHAMARANDE  
01 69 27 14 14





## ➤ TAXE D'HABITATION

# abattement pour les personnes handicapées ou invalides

Soucieuse de poursuivre son engagement en faveur des personnes en situation de handicap et de leurs familles, l'équipe municipale a voté à l'unanimité une délibération en septembre 2008, pour l'application d'un abattement sur la taxe d'habitation pour les personnes handicapées ou invalides.

Une nouvelle disposition, réglementée par l'article 1411-II-3 bis du code général des impôts, institue en effet un abattement de 10% de la valeur locative moyenne de leur habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides. Cet abattement s'applique à l'habitation principale occupée par une ou plusieurs personnes handicapées et vaut pour les impositions établies au titre de 2008.

**Les personnes désirant bénéficier de cette mesure doivent adresser au service des impôts de leur résidence principale, avant le 31 décembre 2008,** une déclaration modèle 1206 GDS-D dûment remplie. Formulaire disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique particulier / formulaires utiles, ou auprès de votre service des impôts.

■ Centre des impôts de Palaiseau  
01 69 31 83 00



«attituDDe»  
VOTRE RENDEZ-VOUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

## L'ABC des trottoirs

*C'est agréable de rentrer chez soi et ça l'est encore plus lorsque l'accès à notre habitation est soigné.*

*Les premiers frimas accélèrent la chute des feuilles et rapidement certains trottoirs sont recouverts d'un tapis glissant et dangereux pour les usagers.*

*Pour un cadre de vie agréable et sûr, chacun de nous doit adopter un comportement responsable et citoyen.*

Petit rappel :

Les propriétaires, locataires ou concierges des habitations situées en bordure de la voie publique sont légalement tenus de maintenir dans un parfait état de propreté les trottoirs et caniveaux devant leurs maisons. Ainsi, les riverains doivent veiller non seulement au balayage et désherbage mais également, en hiver, au déblaiement de la neige le long de leur propriété.

Il faut assurer un passage sécurisé pour les piétons en déposant la neige en bourrelet le long du trottoir et non sur la

route ou dans le caniveau. Le sel en forte quantité étant néfaste pour l'environnement, la mairie ne distribue plus de sacs individuels, mais des bacs à sel sont disposés aux endroits dangereux (rues en forte pente). Le respect du domaine public passe également par l'élagage des plantations situées le long des voies communales. Les riverains doivent veiller à l'entretien de leur végétation débordante sur la voie publique (couper les branches des arbres, arbustes, broussailles). En ce qui concerne les poubelles, elles ne doivent pas rester en permanence sur le domaine ou la voie publique mais être rentrées sitôt la collecte terminée.

Les services de la ville effectuent l'ensemble de ces tâches devant les propriétés communales telles que les écoles, les bâtiments ou parcs publics. Mais ces mesures ne peuvent donner des résultats satisfaisants que si les riverains participent à l'entretien collectif, ceci dans un souci de propreté de la ville et de sécurité pour les piétons, et de qualité de vie pour tous, dans une logique de développement durable.

L'invité du mois

## Racontez-lui votre histoire... Laurence Leconte l'écrit pour vous



Laurence Leconte a un parcours atypique. Économiste et graphologue de formation, elle est responsable d'études marketing avant de gérer le conseil en communication écrite dans une agence pendant dix ans. Après avoir passé deux années au Portugal, en tant que rédactrice en chef du journal «Le courrier du Tage», elle se lance à son retour à Orsay dans le free-lance en réalisant des reportages rédactionnels. Depuis 2004, Laurence Leconte est écrivain public, biographe, et prête sa plume aux particuliers et aux entreprises. Histoires de vie, d'entreprise, poèmes, recettes de cuisine familiales, souvenirs de voyage, secrets de

famille...Laurence Leconte vous écoute, rédige votre histoire, la met en page et vous aide ainsi à réaliser un véritable livre. Son travail va de l'accompagnement dans l'écriture (frappe, relecture ou mise en page) à la rédaction intégrale de votre histoire.

Un service rare et méconnu, qui permet pourtant de laisser un témoignage original à ses proches, de transmettre une histoire ou d'immortaliser par les mots, sur le plus beau des supports, des tranches de nos vies.

■ Laurence Leconte • 06 63 15 60 07

• l.leconte@kalimage.com •

<http://kalimage.blogspot.com>

## pOints de vues

### FÊTE DES SCIENCES 2008

## «Ressentez-vous le caractère scientifique de la ville d'Orsay ?»



«La faculté des sciences a donné de l'élan à Orsay, elle a dynamisé la ville qui n'était qu'un bourg avant son implantation. Les étudiants sont une caractéristique forte de la ville».

**Denise Orsini**



«Je ne ressens pas du tout l'environnement scientifique d'Orsay. Je regrette que l'exposition sur les champignons dans le campus qui avait lieu tous les ans n'existe plus. Je remarque aussi qu'avant, il y avait plus d'étudiants de la faculté au club de foot d'Orsay, c'est dommage».

**André Petit**

«Je trouve que la fête de la science est un événement formidable, j'y participe avec les enfants de l'école et j'y vais personnellement avant. C'est une vraie richesse culturelle sur Orsay».

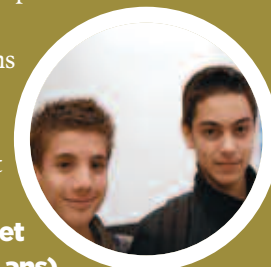
**Anne-Marie De Carli**  
(directrice de Sainte Suzanne)



«Orsay est une ville super scientifique. Les profs nous parlent beaucoup de la fac et des sciences, on sent que c'est important dans notre ville.

On voudrait passer en 1<sup>ère</sup> ES l'an prochain, mais nos parents préféreraient que l'on passe en S»

**Maxence Bernier (15 ans) et Bastien Campos (16 ans)**



«Nous avons choisi de nous installer à Orsay pour être proche de la fac où mon mari travaille. On baigne donc dans cet univers scientifique. La proximité de la fac fait qu'il y a beaucoup de jeunes, du dynamisme dans la ville, ce qui est très agréable».

**Natalia Le Scornet**



# CONSEILS DE QUARTIER : les premières commissions à l'œuvre

Les premiers conseils de quartier se sont tenus au mois d'octobre et ont tous les trois connu une très forte participation. Ils ont permis de passer la première phase du processus participatif : identifier les problèmes, synthétiser les requêtes et créer des commissions ou groupes de travail.

Si de nombreuses interrogations très spécifiques et localisées ont émergé des premiers conseils (circulation, entretien, stationnement, trottoir, etc.), des questions de fond ont également été soulevées : besoin de lieux de rencontre et d'échange, d'animation de la ville, développement de liens avec la faculté, plan de prévention des risques d'inondation, circulations douces, etc. C'est au regard de toutes ces préoccupations que les participants, membres du bureau et élu référent, ont pu créer et s'inscrire aux commissions. Les réponses aux questions les plus simples ont pu être traitées rapidement par les services municipaux (des courriers ont ainsi été envoyés pour sensibiliser les propriétaires à l'entretien des végétaux et à leur débordement sur la voie publique). Certaines autres, nécessitant plus de recherche ou de délai, seront données au prochain conseil.

Les commissions travaillent désormais à la recherche de solutions propres à leur thé-

matique. Des solutions qui viendront de la mobilisation de ceux qui connaissent le mieux leur quartier : vous ! résidents au quotidien. En cas de besoin, des experts ou intervenants spécifiques pourront être invités pour des points sensibles ou nécessitant un point de vie technique.

Trois commissions sont déjà à l'œuvre au Guichet ("animation-intégration" / "lieu de vie" / "circulation et déplacement"), et une à Mondétour ("circulation et déplacement"). Au Centre, un groupe de travail est constitué sur "la rue de Chartres et l'îlot Chartres/Hucherries/Scocard".

Les commissions apporteront les premiers éléments de réponse ou de réflexion aux prochains conseils de décembre.

Le processus est engagé. Et c'est de notre mobilisation à tous que viendront les premiers résultats concrets !

■ Vous pouvez vous inscrire aux commissions, ou en suggérer la création de nouvelles, via le site Internet de la ville, en écrivant à [conseilsdequartier@mairie-orsay.fr](mailto:conseilsdequartier@mairie-orsay.fr), ou directement lors des prochains conseils.



Cette réunion est une bonne amorce qui permet de se rendre compte de l'ensemble des problèmes du quartier. Daniel Gaudelette «commission circulation/déplacement» Mondétour



Tous les comptes-rendus des conseils d'octobre et les formulaires d'inscription aux Commissions sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr)

■ **ORDRE DU JOUR**

- **LE GUICHET : MARDI 2 DÉCEMBRE À 20 H 30 • PRÉAU DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU GUICHET**
  - Présentation de la démarche PLU par le cabinet «Espace Ville»
  - Bilan des actions menées depuis le précédent conseil de quartier
  - Information sur l'Opération d'Intérêt National (OIN)
  - Présentation des commissions
  - Libre parole et questions diverses
- **LE CENTRE : MERCREDI 3 DÉCEMBRE À 20 H 30 • PRÉAU DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CENTRE**
  - Présentation de la démarche PLU par le cabinet «Espace Ville»
  - Bilan des actions menées depuis le précédent conseil de quartier
  - L'éclairage public des rues
  - Libre parole et questions diverses
- **MONDÉTOUR : JEUDI 4 DÉCEMBRE À 20 H 30 • MAISON DE QUARTIER PIERRE MENDÉS FRANCE**
  - Présentation de la démarche PLU par le cabinet «Espace Ville»
  - Bilan des actions menées depuis le précédent conseil de quartier
  - L'éclairage public des rues
  - Libre parole et questions diverses

## 10<sup>e</sup> soirée annuelle d'histoire locale

### Association CHLOË (Comité d'Histoire Locale d'Orsay et ses Environs)

L'association CHLOË, créée en 1984, travaille sur la recherche historique à Orsay et dans ses environs.

Elle organise des expositions, des conférences et des visites guidées ayant trait à l'histoire locale et au patrimoine. Elle réalise et diffuse également des cahiers annuels, «*Cahiers de Chloé*» et des dossiers thématiques. En vente dans les librairies d'Orsay et à l'office de tourisme, ces Cahiers abordent des sujets aussi divers que le parc du château d'Orsay, l'histoire et les activités de l'université, la vie et l'œuvre de beaucoup de personnages orcéens que l'on retrouve sur les plaques de rues d'Orsay, l'origine du C.A.O, de l'A.S.O... Un flux d'information qui, peu à peu, introduit le lecteur dans le passé de la cité et le familiarise avec les divers lieux qu'il fréquente.

Pour cette 10<sup>e</sup> soirée annuelle d'histoire locale, CHLOË présente quatre courts exposés :

«l'école publique laïque à Orsay» par Claire Pierre, «la distribution de l'eau à Orsay avant le forage du puits artésien» par Pierre Cathala, «Pierre Delarue-Nouvellière, illustrateur et humoriste ferroviathe Orcéen» par Alexis Trimouille, et «Échanges entre Orsay et Dogondoutchi (Niger) depuis 1992» par Daniel Labourdette.

La soirée se conclura autour du verre de l'amitié et permettra de poursuivre les échanges sur les différents sujets traités.

Rendez-vous donc nombreux à la salle Jacques Tati jeudi 4 décembre à 20 h 30 pour une découverte historique passionnante de notre ville.

- Salle Jacques Tati : 20 h 30 - entrée libre
- Comité d'Histoire Locale d'Orsay (CHLOE) :
- 01 69 28 29 47 / jean.larousse@wanadoo.fr



## A.S.O

**De nouvelles activités et des places encore disponibles !**

**Pour les tout petits (0-3 ans) ...**

Activité d'éveil corporel

Lundi matin – Mondétour

Gymnastique

Mercredi matin – Le Guichet

■ DOMINIQUE

- 01 69 28 30 82

**... et pour les plus grands !**

Cours de danse salon-rock

Vendredi de 22 h à 23 h 15

Salle des claquettes

■ PIERRE - 01 69 07 61 36

(LE MATIN)

**Théâtre, il reste quelques places pour les enfants :**

- CE1 et CE2

Mercredi de 9 h 15 à 10 h 45

- 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>

Mercredi de 15 h à 16 h 30

- 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>

Lundi de 18 h à 20 h

■ SALLE JACQUES TATI

ASO/JACQUELINE

- 01 69 07 61 36

AMICALE SCOLAIRE

D'ORSAY (ASO) :

01 69 07 61 36

## AVOIR UN TOIT, C'EST MAINTENANT UN DROIT !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la loi DALO (Droit Au Logement Opposable), permet sous certaines conditions, à ceux qui recherchent sans succès un logement décent, de déposer un recours amiable auprès de l'administration départementale.

À ce jour en Essonne, une centaine de familles a reçu une proposition de logement par cette procédure.

Des associations peuvent aider à remplir les dossiers : n'hésitez pas à les solliciter par l'intermédiaire du service logement de la mairie (liste répertoriée).

**Renseignements :**

**Service logement**

**01 60 92 80 61**

# Les bibliothèques – médiathèques

## Culture & lecture intercommunautaires



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les bibliothèques-médiathèques d'Orsay, Bures-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, Palaiseau, Saclay et Saint-Aubin ont été transférées à la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay

(CAPS) : 12 sites intercommunautaires qui regroupent plus de 15 000 adhérents et se partagent les richesses d'un fond de collection de plus de 310 000 documents.

Lieux ouverts à tous, dès le plus jeune âge, des espaces dédiés à la lecture, à la musique, au cinéma et au multimédia y sont prévus. Tout au long de l'année, les agents et bénévoles imaginent des rendez-vous

en lien avec des manifestations nationales (Journées du patrimoine, Fête de la science, Printemps des poètes, Fête de la musique) et créent des événements locaux en partenariat avec les acteurs culturels. De nombreuses animations pour tous les âges et tous les goûts sont proposées : de l'heure du conte aux lectures-rencontres, projections, etc. La mise en réseau intercommunautaire permet la mutualisation des ressources et une amélioration constante et cohérente de l'accès des habitants à l'ensemble des activités artistiques et culturelles proposées. Une ambition affichée par la CAPS : « donner plus de place à la culture sur le territoire et passionner tous les habitants », mais

également assurer une égalité de traitement : les tarifs préférentiels s'appliquent à tous les habitants du territoire, sans distinction de communes.

Pour finir, des encouragements tout particuliers sont adressés aux bibliothécaires du Centre qui mettent tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions

(une étude globale du sol et du bâtiment est en cours de réalisation et donnera lieu à un diagnostic et à des travaux futurs).

**Les bibliothèques et discothèques d'Orsay, ce sont 17 agents et 25 bénévoles qui accueillent près de 200 usagers**

■ **Retrouvez toute la programmation de nos bibliothèques-discothèque tous les mois dans votre encart sOrtir !** et sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr)

Information sur le réseau intercommunautaire des bibliothèques/discothèques : [www.saclay-scientipole.org](http://www.saclay-scientipole.org)

## Hommage

à Marie Nataf, le 19 octobre 2008  
à la salle Jacques Tati.

« Sous le projecteur son regard étincelle de malice et de bonté. Son sourire perce encore tous ceux si nombreux rassemblés, venus ce jour contempler son image, venus ce jour pour un dernier hommage, du travail, de la ville, socialistes, catholiques, bibliothèque, conservatoire, compagnons, amis, enfants, petits-enfants, neveux, famille élargie, famille annexée, musique, chant, poèmes, discours, hommage ému à une comtesse de l'ordinaire. C'était aussi, ma mère ».

Jean-Baptiste, Marie-Agnès,  
Henri-Claude, Pierre-Etienne

## Exposition "A la rencontre des prix Nobel"

### Partager la culture scientifique

L'association "Scientipôle, savoirs & société", émanation de la CAPS, propose aux scolaires et au public de découvrir les travaux récompensés par les prix Nobels (Albert Fert et le GIEC) au travers d'une exposition itinérante sur dix communes du territoire. Pôle de diffusion de la culture scientifique de l'Île-de-

France Sud, l'association a pour vocation de créer un lien nouveau entre les habitants et les scientifiques de notre région.

Partir "À la rencontre des prix Nobel", c'est en quelque sorte aller à la rencontre de notre spécificité et de l'une de nos richesses locales.

■ DU 10 AU 17 DÉCEMBRE 2008,  
À LA BOUVÉCHE  
[savoirs-societe@scientipole.fr](mailto:savoirs-societe@scientipole.fr) /  
[www.scientipole-savoirs-societe.fr](http://www.scientipole-savoirs-societe.fr)  
01 69 35 66 45



# Restauration scolaire

## d'une inscription à la carte à un abonnement



Elisabeth Delamoye  
Conseillère déléguée  
à la petite enfance,  
aux affaires scolaires  
et péri-scolaires

Aujourd'hui, les inscriptions des enfants à la cantine s'effectuent au jour le jour. Ce système engendre des gâchis de nourriture considérables (21 458 repas en 2007 soit 38 625 € !) et une gestion des factures complexe. Face à cette situation, il était nécessaire de trouver des solutions à la fois efficaces et simples visant à limiter les pertes de nourriture.

Il aurait pu être plus simple de passer en liaison froide avec un prestataire

livrant des repas tout faits, mais, très attachés à la qualité de la restauration scolaire, nous avons préféré maintenir la cuisine traditionnelle. Dans une logique de large concertation, les élus de la municipalité, les parents d'élèves et le service scolaire ont mené ensemble une réflexion pour mettre sur pied un système qui facilite la prévision du nombre des repas et donc évite le gâchis, tout en donnant le plus de souplesse possible aux parents qui auraient des rythmes de travail variables.

Le système d'abonnement sera mis en place à la rentrée de janvier et un bilan du fonctionnement sera fait fin juin.

Les services de la mairie mettront tout en œuvre pour que ce système fonctionne, mais sa réussite dépendra aussi et surtout de vous, parents d'enfants scolarisés à Orsay.

Dans l'avenir, il nous faudra aller plus loin en matière d'alimentation au sein des cantines ; notamment concernant l'alimentation Bio et l'approvisionnement de proximité. Pour donner corps au développement durable.

## repères

### Restauration scolaire sur le territoire

Les autres villes de la CAPS ont également adopté majoritairement un principe similaire d'abonnement forfaitaire pour l'organisation de la restauration scolaire. C'est le cas par exemple à Saclay, Vauhallan, Gif-sur-Yvette, Palaiseau, Villiers-le-Bâcle, ou Saint-Aubin.

Les particularités pratiques varient quant aux différentes formules proposées ou la périodicité d'inscription.



Préserver  
la qualité  
des repas pour  
nos enfants  
par une gestion  
optimisée des  
commandes.



## Optimiser les coûts et garantir la qualité

(avec la collaboration de Patrick Morand, au service de la restauration scolaire d'Orsay depuis 1979)

Dès janvier 2009, un nouveau système d'abonnement annuel et de tarification sera appliqué pour la restauration scolaire. Une évolution guidée par un souci de rationalisation de fonctionnement et de budget, mais également de garantie de la qualité des repas proposés à nos enfants.

Gérés par le service municipal de la restauration scolaire, les plats sont préparés sur place par des cuisiniers qualifiés, élaborés à base de produits frais et acheminés dans les écoles en liaison chaude. "Les parents sont particulièrement attachés à ce mode de restauration et sont à 300 % satisfaits de la qualité des repas proposés à leurs enfants" remarque Patrick Morand, responsable de la restauration scolaire. Une qualité qui nécessite le respect de la réglementation : tout repas préparé doit être consommé dans les heures qui suivent ou jeté !

Ce système implique une logistique pointue et une estimation précise des

repas à préparer, afin d'éviter les problèmes actuels : surplus ou manques. Jusqu'à présent, les enfants s'inscrivent le matin pour la cantine : une inscription à la carte qui engendre forcément des écarts entre l'estimation en amont et l'effectif réel. Un gâchis dont Patrick Morand voit concrètement les conséquences : "en 2007, les repas jetés correspondaient à plus de 38 000 €. Pour garantir la qualité, nous devons rationaliser les commandes et connaître le plus précisément possible le nombre de repas à prévoir ! Nous sommes obligés de jeter quotidiennement des plats ou parfois même de donner aux enfants ceux préparés pour le personnel en cas de surnombre !".

Le nouveau système instaure donc, comme dans la majorité des villes de notre région, un abonnement annuel forfaitaire, choisi par les parents en début d'année scolaire. Seul le tarif des repas occasionnels sera majoré de 10%. "Ce fonctionnement nous permet de garantir l'approvisionnement du nom-

bre de portions correspondant à l'effectif inscrit au jour J. Il est d'autant plus pertinent que 80 % des enfants déjeunent à la cantine les quatre jours de la semaine. Seuls 6 % fréquentent occasionnellement les restaurants."

Effectif en janvier, le système sera évalué en juin à l'occasion d'un bilan fonctionnel et financier. Il s'agira d'estimer le montant économisé. Ensuite, les modalités de fonctionnement pourront être révisées ou adaptées en fonction des mois passés.

L'objectif étant de réaliser des économies en supprimant le gaspillage actuel et d'éviter des augmentations du prix du repas pour les familles. Un objectif qui permettra d'en atteindre un autre : préserver la qualité des repas. Une réflexion et une volonté qui restent un des fers de lance du service de la restauration et de la municipalité.

■ [scolaire@mairie-orsay.fr](mailto:scolaire@mairie-orsay.fr)  
01 60 92 80 87

### pratique

#### Comment et quand s'inscrire ?

Via le formulaire d'inscription qui sera distribué dans les carnets de correspondance des enfants début décembre. Il sera accompagné d'une note explicative, et devra être retourné avant le 20 décembre au service scolaire de la mairie (ou déposé à l'accueil).

#### Quelles sont les formules au choix ?

4 formules d'abonnement mensuel (1,2,3 ou 4 jours / semaine) et un tarif unitaire occasionnel (surcoût de 10% par rapport aux abonnements mensuels).

Détail sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr) : simulateur en ligne (calcul indicatif en fonction de votre quotient familial) ou à l'accueil de la mairie

#### Pourrais-je changer d'abonnement en cours d'année ?

Oui, en prévenant environ 10 jours avant le repas effectif. Les absences pour maladie seront remboursées sur demande des parents (si l'enfant est également absent de l'école).







**LA CONQUÊTE DE NOVECENTO •**

Du 14 au 16 novembre, le héros du théâtre jazzé, Novecento, a conquis bien plus que l'océan, sur lequel il navigue... il a conquis allègrement les quelques 300 spectateurs qui ont assisté aux représentations. Des comédiens justes et talentueux, un jazz en live, une mise en scène extraordinaire... Plus que du théâtre, "Novecento : pianiste" a embarqué le public dans son bateau, comme on plonge dans un roman : magistralement et entièrement. Une perle parmi tant d'autres de la programmation culturelle 2008.

Le Grand Prix 2008 du Festival Cinessonne a été décerné à un film slovaque, "Amours aveugles", premier long métrage du jeune Juraj Lehotsky. Quant au Grand Prix du Conseil général, il a été attribué au court-métrage "Les moineaux", une co-production Islande-Danemark.

Un palmarès à partager localement avec la MJC et le cinéma Jacques Tati, membre du réseau Cinessonne, qui nous offrent chaque année à Orsay, ce moment fort du cinéma européen.



«Amours aveugles» Grand prix 2008 Cinessonne : Miro et son ami lors d'un week-end romantique au bord d'un lac.

**"SAVOIR PARTAGÉ, PARTAGER LE SAVOIR ET SAVOIR LE PARTAGER" •**

C'est par ces mots, entre autres, que David Ros a inauguré à la Bouvêche l'ouverture de la Fête de la Science en Essonne, accompagné par le Dr Christian Giaume, directeur de recherche à l'INSERM et au Collège de France et Elisabeth Ilinsky, directrice déléguée de la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau (FRC). "Le savoir partagé", fer de lance de la "Banque des savoirs", le site de vulgarisation scientifique créé par le Conseil général de l'Essonne, l'aura



été cette année encore à Orsay au travers de 4 moments forts du 17 au 23 novembre, illustrant "racontez-nous le cerveau !" : table ronde, bar des sciences, cabaret scientifique et exposition. Des manifestations à destination du grand public et des scolaires, orchestrées par le service culturel de notre ville et ses partenaires : la CAPS, l'université Paris-sud 11, la faculté des sciences, le CEA, le CNRS, la FRC et le Conseil général... Une semaine de culture scientifique également proposée par l'ensemble de ces institutions scientifiques et technologiques de notre vallée.



Le travail et la collaboration de toute une équipe qui vise bien à "partager le Savoir". Si riche dans notre région.





### Ordre National du Mérite

Jeudi 13 novembre, salle du conseil municipal de la mairie, Bernard Lhuïller, adjoint aux finances de 1995 à 2001 à Orsay, a reçu les insignes d'Officier de l'Ordre National du Mérite, en présence du maire d'Orsay.



### VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE •

Le Conseil municipal junior d'Orsay a visité l'Assemblée nationale à Paris samedi 15 novembre. Une sortie ludique, mêlant découverte et apprentissage de la citoyenneté. Accompagnés de la coordinatrice CMJO, de la responsable du service jeunesse et de Mireille Ramos, élue déléguée à la Jeunesse et aux Seniors, 21 jeunes conseillers ont pu découvrir le cœur de la démocratie française en parcourant les différentes salles du Palais Bourbon : la salle des pas perdus, la salle des conférences, la salle des quatre colonnes, salle de presse, salon Delacroix, l'hémicycle et exceptionnellement la bibliothèque.



### FESTI'MÔMES : LES TOUT-PETITS ET LEURS PARENTS, NE S'Y SONT PAS TROMPÉS •

Comment pensez-vous capter l'attention d'enfants de 4 mois à 12 ans si les spectacles ne sont pas excellents ?

Pour sa 7<sup>e</sup> édition, la programmation Festi'mômes proposée par la MJC d'Orsay était plus que séduisante. Dès la première semaine, les spectacles affichaient complet. Chansons festives, concerts rock, contes poétiques, long métrages d'animations, représentations théâtrales ... Un véritable festival de créations artistiques, qui chaque année bat des records de fréquentation. 2 489 spectateurs cette année, c'est 500 de plus qu'en 2007 ! Et la palme revient au concert rock pour les 6 ans «Écoute ta mère et mange ton short» d'Amada productions, qui a rassemblé plus de 300 enfants !



### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE •

Dépôts de gerbes et couronnes au cimetière communal pour la cérémonie du 11 novembre célébrant l'armistice de la première Guerre Mondiale.



## ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

## Plateau de Saclay : pour une approche équilibrée et démocratique

Depuis quelques semaines, les discussions sur l'avenir du Plateau de Saclay ont redoublé. Christian Blanc, secrétaire d'Etat, a souhaité avancer sans ouvrir réellement le débat et en maintenant une confusion certaine.

Le développement du pôle scientifique doit se faire et l'aide de l'Etat est la bienvenue à condition de respecter quelques incontournables.

**Le processus choisi et orchestré par le gouvernement UMP ne correspond pas à nos conceptions de la démocratie et de la décentralisation :**

Les élus régionaux du PS, PCF, PRG, MRC, Verts et Modem ont voté le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France. En le bloquant, l'Etat enclenche un processus de recentralisation des pouvoirs.

Les élus de la CAPS ont voté une carte précise concernant les hectares agricoles, leur position n'est pas respectée.

Ces documents, issus d'une large concertation, visent à **préserv**

**2300 ha. agricoles et à en aménager 310** pour le pôle scientifique.

Autres éléments majeurs du projet :

**Le déménagement de la Faculté sur le Plateau:** des bâtiments ont déjà été rénovés. En attendant ce transfert (dans 20 ans) qu'en sera-t-il des autres rénovations promises ? Qu'advient-il des terrains de la Faculté ?

Disons-le clairement: nous refuserons tous projets de vente à des promoteurs immobiliers.

**Le transport :** l'implantation d'un métro souterrain constitue l'illustration d'un projet pharaonique et très coûteux qui ne correspond pas aux besoins de l'existant.

**Le financement :** les sommes évoquées oscillent autour de 3,5 milliards d'€. Elles laissent perplexe au regard des finances de l'Etat.

**Nous souhaitons de la cohérence et de la clarté. Nous n'avons ni l'un, ni l'autre.**

**Un élément de satisfaction :** les élus locaux conservent leurs prérogatives en matière d'urbanisme au sein des vallées. Ainsi, nous restons acteurs de notre territoire et le lancement du Plan Local d'Urbanisme nous permettra de le dynamiser.

## ÉQUIPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

## MONSIEUR LE MAIRE, pourquoi tant de précipitations ?

Dans quelques jours le Président de la République va décrire le plan du gouvernement pour l'aménagement du plateau de Saclay avec l'ambition annoncée de le faire rivaliser avec les meilleurs pôles scientifiques et technologiques mondiaux.

Ont déjà été annoncés sur le plateau :

- la création de logements pouvant accueillir 35.000 personnes (2 fois la ville d'Orsay),

- la création de 40 000 emplois,

- la construction d'une ligne de transport souterraine, type Météor entre Orly et St Quentin et d'un funiculaire entre Lozère et le plateau,

- le transfert de la faculté d'Orsay sur le plateau.

Face aux incertitudes soulevées par l'opération d'intérêt national (OIN) et ses répercussions sur Orsay, la majorité précédente avait préféré conserver, avec quelques retouches, le plan d'occupation des sols (POS) élaboré en concertation avec la population d'Orsay au lieu de se lancer dans un plan local d'Urbanisme (PLU).

Sans attendre la communication des décisions gouvernementales, vous avez décidé avec votre équipe de lancer la procédure d'élaboration du PLU, alors que dans ce nouveau contexte la commune d'Orsay pourrait se trouver dépossédée par l'Etat, de son pouvoir décisionnel en matière de permis de construire.

**Nous vous demandons:**

- de suspendre la procédure coûteuse d'élaboration du PLU (343.000 euros),

- d'analyser le POS existant,

- de ne pas essayer de passer en catimini, sans concertation avec les habitants, et sous prétexte de développement durable ou de mixité sociale, une délibération permettant d'accroître le coefficient d'occupation des sols d'Orsay de 20%,

- de nous éclairer sur le pourcentage de surface libérée sur le territoire orcéen de la Faculté et le devenir des terrains libérés,

- de présenter votre position sur ces projets dans des réunions publiques solennelles,

- de ne pas renier vos engagements de campagne.

Le devenir d'Orsay concerne tous les Orcéens.

Ils doivent connaître les motivations qui guident vos choix et ceux de votre équipe.

**POUR ORSAY**

Marie-Hélène Aubry n'a pas souhaité cosigner le texte de la minorité

## En bref

Monsieur Hervé Charlin remplace Elisabeth Liddiard, élue de l'opposition démissionnaire de ses fonctions municipales en octobre.

# carnet

## Bienvenue à nos nouveaux Orcéens



Auriane Peyre

**OCTOBRE :** Thomas Pick le 16 octobre 2008 /  
Mathieu Lequint le 19 octobre 2008 /  
Evan Martin le 21 octobre 2008 / Auriane Peyre le 27 octobre 2008 /  
Maude Rousset le 30 octobre 2008



Nathan Félice

**NOVEMBRE :**  
Camille Guéro le 1<sup>er</sup> novembre 2008 /  
Manon Michaudel le 1<sup>er</sup> novembre 2008 /  
Roye Guetchue Ytembé le 4 novembre 2008 /  
Nathan Félice le 10 novembre 2008

## Félicitations aux jeunes mariés

**OCTOBRE :** Georges Goué et Anne Cailliau le 25 octobre 2008 / Nicolas Forget et Laurence More le 25 octobre 2008

**NOVEMBRE :** Ahmed Zerrouki et Najoua Karrout le 8 novembre 2008

## Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

**OCTOBRE :** Paulette Amiot le 12 octobre 2008 / Emma Ghisellini le 19 octobre 2008 / Albertine Stirling le 25 octobre 2008 / Marie Chabrillanges le 26 octobre 2008 / Jean Streicher le 28 octobre 2008

**NOVEMBRE :** Louis Dubocq le 2 novembre 2008 / Odette Marie le 6 novembre 2008 / Constantia Kafa le 9 novembre 2008

## Hommage à Louis Elbaum

Louis Elbaum, membre du Club Orcéen pour la Promotion de l'Informatique (COPI), s'est éteint le 10 juin 2008.

Il avait rejoint l'association en 1990, à sa retraite, en tant qu'adhérant. Remarqué pour sa réactivité et l'intérêt qu'il portait à cet enseignement, il a été recruté comme assistant en 1994. Élu vice-président du conseil d'administration, il s'est vu confier la responsabilité d'un cours de Word 6 en 1995. Il

est devenu le formateur émérite en bureautique et l'expert en traitement de texte que nous avons connu.

Par son expertise qu'il mettait au service de tous, ses qualités de pédagogue, sa rigueur de raisonnement, sa courtoisie et son amabilité, il a toujours fait l'unanimité au sein de l'association.

**TOUS LES COMPTES RENDUS DE CONSEILS  
MUNICIPAUX SUR [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr) OU  
SUR DEMANDE À [secretariatgeneral@mairie-orsay.fr](mailto:secretariatgeneral@mairie-orsay.fr)  
01 60 92 80 57**

### PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE

• Mercredi 17 décembre 2008 à 20 h 30



## FERMETURE ANNUELLE ENTRE NOËL ET JOUR DE L'AN

Comme chaque année, les services municipaux profitent des congés de Noël pour faire quelques travaux d'entretien des équipements sportifs de la ville. Fermeture au public :

- Les gymnases : du 23 décembre au soir au 1<sup>er</sup> janvier inclus.
- La piscine municipale : du 20 décembre à partir de 12 h 30 au 4 janvier inclus.

L'Hôtel de ville sera fermé les 24 et 31 décembre à partir de 12h30 ainsi que la mairie annexe de Mondétour, à partir de 12 h (ainsi que le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier).

■ 01 60 92 80 00 – [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr)

**CADASTRE EN LIGNE** - Éviter un déplacement en mairie pour vos consultations de cadastre ! Pour rappel, un cadastre d'Orsay est disponible en ligne sur [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) (lien également sur la page urbanisme du site Internet de la mairie). Vous pouvez ainsi obtenir gratuitement le plan d'un terrain à partir de son adresse, l'imprimer en ligne et commander les feuilles de plan.

■ [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr) • [www.cadastre.gouv.fr/scpc/rechercherPlan.do#](http://www.cadastre.gouv.fr/scpc/rechercherPlan.do#)

## UN SERVICE MALIN POUR BIEN UTILISER LE SYSTÈME DE SOINS

- Vous souhaitez trouver l'adresse du professionnel de santé de votre choix ? Avoir une idée des tarifs qu'il pratique ? Savoir s'il accepte la carte vitale ? Depuis le 30 juillet, l'assurance-maladie propose un service d'annuaire et de tarifs en ligne concernant les professionnels de santé libéraux. Désormais accessible sur [ameli.fr](http://ameli.fr) et toujours au 36 46, ce service permet un accès simplifié et direct pour répondre à toutes les questions sans avoir à se déplacer !

## LE MEILLEUR MOYEN DE LUTTER CONTRE LA GRIPPE, C'EST LA VACCINATION

- L'assurance maladie propose aux personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que celles atteintes de certaines maladies chroniques, une prise en charge intégrale de leur vaccin contre la grippe. Le virus change tous les ans, c'est pourquoi la vaccination doit être renouvelée. Depuis le 10 octobre 2008, le vaccin est disponible en pharmacie. Pour les assurés vaccinés l'hiver dernier, ils peuvent, sur présentation de leur invitation, se faire délivrer directement leur vaccin par leur pharmacien et se faire vacciner par une infirmière, sans prescription médicale.

■ Renseignements : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) • 36 46

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

- Mardi 9 : secteur 1 / mercredi 10 : secteur 2 / jeudi 11 : secteur 3 (détails des secteurs sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr))

## PHARMACIES DE GARDE (journée, dimanche & jours fériés)

- Dimanches 7 et 14 décembre, Les Ulis, Ccial Les Ulis II,
- Dimanche 21 décembre, Gif-sur-Yvette, 48 rue Henri Amodru, place de la mairie,
- Jeudi 25 décembre, Saclay, 2 place de la mairie,
- Dimanche 28 décembre, Les Ulis, Ccial des Champs Lasniers,
- Jeudi 1<sup>er</sup> janvier, Gometz-le-Châtel, 33 route de Chartes,
- Dimanche 4 janvier, Les Ulis, Ccial Les Amonts,

La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

## MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-end & jours fériés)

35, boulevard Dubreuil. Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15



## Consultations gratuites à

### L'HÔTEL DE VILLE

#### • PERMANENCE AVOCATS

01 60 92 80 00

#### MAÎTRE ABRAMOWICZ

Mercredi 3 et 17 décembre : 18 h – 19 h 45

#### MAÎTRE MARCHAND

Samedi 13 décembre : 9 h – 12 h

Mercredi 24 décembre : 17 h 19 h

#### AVOCAT AU BARREAU DE L'ESSONNE

Mercredi 10 décembre de 17 h à 19 h

Tous les samedis de 9 h à 12 h

Uniquement sur rendez-vous 48 h avant

#### PERMANENCE DE M. EVRARD CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR LE CANTON D'ORSAY-BURES

Renseignements en mairie : 01 60 92 80 00

#### • PERMANENCE DE PIERRE LASBORDES DÉPUTÉ DE L'ESSONNE

Vendredi 19 décembre : 17 h – 18 h 30

Gif-sur-Yvette – 8 rue Neuve

Tél. : 01 69 28 00 00

#### • PERMANENCE DE DAVID ROS CONSEILLER GÉNÉRAL

vice-président du Conseil général.

Les 1<sup>ers</sup> samedis du mois 10 h – 12 h

sur rendez-vous au 01 60 91 77 63

#### • CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE

Évry - 14 rue des douze Apôtres

Mardi 2 et 16 décembre / sur RDV 9 h – 12 h  
et 13 h 30 – 17 h

Renseignements : 01 60 78 01 27

#### • CENTRE D'INFORMATION DES HUISSIERS DE JUSTICE DE L'ESSONNE

Permanence gratuite sur RDV

Jeudis 4 et 11 décembre : 9 h 30 – 11 h 30

Évry - Rue Renée Cassin : 01 69 36 36 37

Jeudi 18 décembre : à la maison de justice et du droit de Villemoisson-sur-Orge : 9 h 30 – 11 h 30

# SOCIAL

## LES AIDES FINANCIÈRES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Dans le cadre de son intervention sociale relevant de l'aide facultative, le Conseil général attribue, en étroite collaboration avec le Centre communal d'action sociale, des aides financières aux personnes âgées, aux demandeurs d'emploi et aux familles nombreuses.

Il s'agit notamment des aides concernant :  
le Noël des personnes âgées et des enfants de demandeurs d'emploi, l'eau, le gaz, l'électricité et le combustible en faveur des personnes âgées et des familles nombreuses.

### Conditions d'attribution

Personnes âgées	bénéficiaires	plafond de ressources	Montant	
Noël	être âgé(e) de 65 ans (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail)	bénéficiaire de l'allocation supplémentaire	27,45 € par personne	
l'eau, le gaz, l'électricité	être âgé(e) de 65 ans (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail) vivre seul(e) ou en couple marié	Personne seule :	32,03 €	
----- Le combustible		Couple :	----- 82,36 €	
		13 521,27 €		
Demandeurs d'emploi	bénéficiaires	plafond de ressources mensuelles	Montant	
Noël	Enfants âgés de 12 à 20 ans	<i>Personne seule</i> ayant 1 enfant : 1026,10 € ayant 2 enfants : 1324 € <i>couple</i> ayant 1 enfant : 1324 € ayant 2 enfants : 1621,90 € plus 297,90 € par enfant	26,69 € par enfant	
Familles nombreuses	bénéficiaires	plafond de ressources mensuelles	Montant 1	Montant 2
1) l'eau, le gaz, l'électricité	Familles comptant au moins 3 enfants à charge	<i>Personne seule</i> ayant 2 enfants : 1324 € ayant 3 enfants : 1621,90 € plus 297,90 € par enfant	44,23 € 50,33 € + 6,10 €	120,76 € 139,96 € + 9,60 €
----- 2) le combustible	Familles monoparentales comptant au moins 2 enfants à charge	<i>couple</i> ayant 3 enfants : 1919,80 € ayant 4 enfants : 2217,70 € plus 297,90 € par enfant	50,33 € 56,43 € + 6,10 €	139,96 € 159,16 € + 9,60 €

■ CONTACT : CCAS 01 60 92 80 62/61  
ccas@mairie-orsay.fr





# Orsay, sous les sapins !

**du 10 au 24 décembre 2008**

**vos commerçants vous déroulent le tapis rouge !**

## **Du mercredi 10 au mercredi 24 décembre inclus**

### **• Grand Carrousel dans le village animé rue du Dr Lauriat**

Du lundi au vendredi : 10 h à 13 h 30 / 15 h à 19 h

- Friandises et boissons dans le village animé : crêpes, bonbons, vin chaud, thé, chocolat...
- Manège sur la place de Mondétour
- Décoration et sonorisation des rues

**PARKING GRATUIT 2H BOULEVARD DUBREUIL  
(ticket de sortie chez vos commerçants)**

## **Mercredi 10 décembre**

- Ouverture officielle des festivités
- Lancement du grand jeu concours «Noël dans le Monde» dans les différents quartiers de la ville

## **Dimanche 14 décembre / de 10 h à 14 h**

### **Ouverture exceptionnelle !**

- Rues piétonnes !
- Animations de rues en centre-ville :  
"Le Zinzin de Fanny et Antoine" de 10 h à 14 h  
Manèges ouverts de 10 h à 14 h et de 15 h à 19 h

## **Vendredi 19 décembre**

- Petit train de Noël : 9 h 30 - 12 h 30 / 15 h - 20 h 30
- **Feu d'artifice au parc Eastcambridge à 18 h**
- **Nocturne commerciale en centre-ville jusqu'à 21 h**

Grand Carrousel ouvert jusqu'à 21 h

- Animations de rues en centre-ville :  
sculpteur de ballons de 18 h à 21 h

**Photos avec le Père-Noël 16 h 30-18 h / 19 h-20 h**

## **JEU-CONCOURS DE NOËL**

Retirez votre bulletin chez tous les commerçants participants (affichage en vitrine), à l'accueil de la mairie et dans vos bibliothèques municipales

## **Samedi 20 décembre**

- Ouverture des manèges de 10 h à 19 h 30
- Petit train de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h  
Départ devant la poste
- **Animations de rues en centre-ville** :  
avec la troupe "Fôksabouge" :  
jongleurs, échassiers et dragons déambulatoires !  
manipulation de bulles de 11 h à 18 h
- Photos avec le Père-Noël de 16 h à 18 h
- Clôture des inscriptions au jeu concours à 18 h

## **Dimanche 21 décembre**

### **Ouverture exceptionnelle toute la journée !**

- Rues piétonnes !
- Ouverture des manèges de 10 h à 14 h et 15 h à 19 h
- Petit train de 10 h 30 à 13 h et de 15 h à 18 h 30  
Départ devant la poste
- Animations de rues en centre-ville :
  - La Reine des Glaces à 11 h 15 et à 15 h 30
  - Le Zinzin de Fanny et Antoine de 10 h à 17 h
  - Sculpteur de ballons de 10 h 30 à 16 h 30
- Tirage au sort du concours au village animé à 16 h 30
- **Initiation gratuite au football en salle et tournoi / goûter de Noël**  
à Urbanfootball (Orsay) de 17 h 30 à 19 h  
réservé aux 6 ans et plus (sans limite d'âge)  
Départ navette devant la poste
- Photo avec le Père-Noël de 15 h à 16 h 30

## **Lundi 22 décembre**

### **Ouverture exceptionnelle toute la journée !**

- Petit train de 15 h à 19 h

## **Mardi 23 décembre**

- Photo avec le Père-Noël de 10 h 30 à 12 h 30 et de 16 h à 19 h

A l'occasion des festivités, des restrictions de circulation seront mises en place. Détail sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr) et affichage sur place. Merci par avance de votre compréhension pour ce désagrément occasionnel.